



Les collectivités pour la Mission musique

Réunies au sein de la FNCC, les collectivités territoriales rappellent leur rôle dans le soutien à la création musicale en amont de l'industrie, et leur disponibilité pour participer aux concertations à venir.

Comme de nombreux acteurs du tissu associatif de la musique en France, ou évoluant à sa périphérie, les collectivités locales s'étaient senties exclues du projet de Centre national de la musique (CNM) tel qu'il se préfigurait dans l'esprit de ses promoteurs, avant que la rue de Valois n'en suspende la création. Elles ne s'étaient d'ailleurs pas privées pour émettre des interrogations, par la voix de la FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture), "sur la pertinence de créer un dispositif unique pour un secteur

marqué par une très grande disparité des modes de fonctionnement économique, avec des acteurs (producteurs, musiciens, labels) à forte viabilité économique, des initiatives associatives et des structures subventionnées".

Soutien à la scène

Dans un communiqué publié en écho au souhait manifesté par la ministre de la Culture de les associer systématiquement aux réflexions en cours sur l'avenir de "l'écosystème" musical en France, la FNCC rappelle que "les collectivités territoriales – particulièrement les villes, mais également les départe-

tements et les régions – ont toujours contribué, souvent de manière importante, à la création musicale dite "savante". Elles revendiquent également leur engagement, plus récent, dans le soutien aux scènes de musiques actuelles, via la mise à disposition de locaux de répétition et tout un travail d'accompagnement à la professionnalisation. "Les collectivités locales ont permis l'émergence de bon nombre de musiciens dont le talent a été par la suite mis à profit – au bénéfice de tous – par des producteurs, des tourneurs et des labels à forte assise économique. Et cela sans que leur investissement initial ne fasse l'objet d'une quelconque rétribu-

tion", poursuit la FNCC.

A l'heure où la locataire de la rue de Valois annonce le lancement d'une mission gouvernementale sur la musique, les villes, régions et départements disent leur entière disponibilité pour participer aux concertations.

La FNCC identifie notamment l'un des enjeux centraux, selon elle, d'une structuration du secteur musical: "La faculté de rassembler une disparité de modèles économiques allant de l'entreprise de taille internationale jusqu'à l'initiative en autoproduction et autodiffusion en passant par des modèles d'économie sociale et solidaire ou subventionnés..." **P.A.**